

Intitulé projet :***Amélioration de la gestion des déchets***

Description du projet :

Le projet est assez large et vise à améliorer de manière générale la gestion des déchets sur le territoire communal.

Ce projet se décline en plusieurs mesures, à la fois différentes et complémentaires :

- Renouveler l'action de distribution de filets pour remorques au parc à conteneurs en partenariat avec l'AIVE.
- Réfléchir à une manière de rationaliser la gestion des déchets des gîtes et secondes résidences avec une attention particulière au tri et au passage hebdomadaire des camions de ramassage.
- Réaliser des actions de sensibilisation dans les écoles. Un objectif sous-jacent est de toucher indirectement les parents.
- Utiliser des gobelets réutilisables ou à tout le moins recyclables dans les événements locaux tels que fêtes de village, etc.
- Mener des actions de nettoyage des bords de route par des étudiants et dans le cadre de l'action « Commune propre ».

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

La commune de Daverdisse se caractérise par son côté « vert » et la richesse de son environnement. Afin de préserver les ressources naturelles de son territoire et, par corolaire, le bien-être des habitants, il est souhaitable que des actions soient menées en faveur de la gestion des déchets, principalement ceux qui se retrouvent *in fine* sur la voie publique (pertes de chargement en se rendant au parc à conteneurs, dépôts sauvages, déchets le long des routes, dans les villages, etc).

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

- S'informer auprès de l'AIVE sur la possibilité de renouveler l'action « filets pour remorques » dans le parc à conteneurs et sur la manière de gérer plus efficacement les poubelles des gîtes et secondes-résidences
- Réaliser des séances de sensibilisation dans les écoles et auprès des gestionnaires de gîtes
- Sensibiliser les comités de villages, les associations à l'utilisation de gobelets réutilisables lors de leurs manifestations

Parties prenantes, porteurs de projet :

- Commune
- AIVE

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 1. Conforter la richesse naturelle du territoire
---	---

Création d'emplois envisagée :

- /

Programme de réalisation :

Le projet sera réalisé en différentes phases correspondantes aux actions envisagées.

Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- Participation à l'action « Commune propre »
- Animation dans les écoles en collaboration avec l'AIVE

Programmation dans le temps :

- Projet du lot 2

Impacts du projet sur le développement durable :

Social	Environnement	Economie
★ Le projet permet de mener des échanges vis-à-vis de différents publics cibles (par exemple école)	★★★★ Le projet vise à protéger les ressources naturelles du territoire et à limiter les dépôts sauvages	

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Evaluation :

Indicateur	Source	Cible
Actions de sensibilisation dans les écoles	Commune	Une action annuelle de sensibilisation dans chaque école

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- I.2.04 - Etablissement de lignes de conduite pour la bonne intégration des gîtes

Articulation avec les autres plans et programmes communaux :

- Programme Stratégique Transversal